

En formation initiale l'année universitaire est fixée entre le 1^{er} septembre et le 31 août.
Elle est prolongée jusqu'au 31 décembre pour les doctorats

Inscriptions administratives en formation initiale		
Formations	Début des inscriptions	Fin des inscriptions
Diplômes nationaux (Licence, Licence professionnelle, BUT, formations d'ingénieurs, DFGSM, DFGSMA...)	1 ^{er} juillet 2023 (dès le 4 juillet 2023 pour les néo bacheliers)	20 septembre 2023* Pour le diplôme de Licence la fin des inscriptions conseillée est fixée au 31 août 2023 Pour le diplôme de Master la fin des inscriptions conseillée est fixée au 20 août 2023
Diplôme national de Master	1 ^{er} juillet 2023	19 juillet pour les étudiants admis en session 1 20 septembre pour les étudiants admis en session 2 Pour les étudiants admis au-delà de la seconde session 20 septembre 2023
Doctorat / HDR	1 ^{er} juillet 2023	06 décembre 2023*
Double inscription classe préparatoire aux grandes écoles	1 ^{er} juillet 2023	06 décembre 2023*
Diplômes d'études spécialisées	mi-octobre 2023	06 décembre 2023*
Diplôme supérieur de notariat, diplômes universitaires, formations de préparation aux concours	1 ^{er} septembre 2023	06 décembre 2023*
Formations ouvrant au grade universitaire sous réserve de conventionnement	1 ^{er} septembre 2023 ou 1 ^{er} mars 2023	06 décembre 2023* ou 15 avril 2024
Auditeurs libres	1 ^{er} juillet 2023	06 décembre 2023*
Programmes d'échanges au semestre 1	1 ^{er} juillet 2023	06 décembre 2023*
Programmes d'échanges semestre 2	23 janvier 2023	31 mars 2024*
Certification	1 ^{er} septembre 2023	15 mai 2024

* Des changements peuvent intervenir après accord du Président de l'université. Des dérogations peuvent être accordées en fonction de la situation individuelle des étudiants ou de la situation des organismes de formation partenaires. Aucune inscription ne peut être saisie au-delà du 15 mai 2024.

En formation continue l'année universitaire est fixée entre le 1^{er} septembre et le 31 août , l'année universitaire pourra être prolongé jusqu'au 31 décembre pour les diplômes organisés sur l'année civile et pour la Validation des Acquis de l'Expérience

Inscriptions administratives en formation continue et formation par alternance		
Formations	Début des inscriptions	Fin des inscriptions
Diplômes nationaux	1 ^{er} juillet 2023 (dès le 4 juillet 2023 pour les néo bacheliers)	06 décembre 2023
Diplômes nationaux en partenariat national ou international	1 ^{er} juillet 2023	15 mai 2024
Formations courtes et diplômes universitaires	1 ^{er} juillet 2023	15 mai 2024

* Des changements peuvent intervenir après accord du Président de l'université. Des dérogations peuvent être accordées en fonction de la situation individuelle des étudiants ou de la situation des organismes de formation partenaires. Aucune inscription ne peut être saisie au-delà du 15 mai 2024.

Modification de la scolarité en formation initiale		
Objet	Début	Date limite de réception de la demande
Réorientation interne (étudiants de licence première et deuxième année en cours d'inscription à l'université de La Réunion)	1 ^{er} semestre de l'année en cours	19 janvier 2024*
Réorientation externe	23 novembre 2023	19 janvier 2024*
Annulation définitive sans remboursement	1 ^{er} septembre 2023	3 décembre 2023* pour le premier semestre de l'année universitaire en cours avant le 30 avril 2024* pour le second semestre de l'année universitaire en cours.
Demande d'exonération des droits d'inscription	10 juillet 2023	12 mars 2024*
Demande de remboursement des droits de scolarité	1 ^{er} octobre 2023	10 novembre 2023* 12 mars 2024* (pour les étudiants boursiers)

* Des dérogations peuvent être accordées en fonction de la situation individuelle des étudiants.